

ADMIS  SANTÉ

CONCOURS
EXAMENS
RECRUTEMENTS

2^e édition

CONNAISSANCE DU SYSTÈME DE SANTÉ

Organisation, législation, acteurs et enjeux

Cours et entraînement

en 40 fiches

RÉVISER L'ESSENTIEL



Connaissances indispensables
en 40 fiches



36 schémas de synthèse



35 QCM et QROC corrigés

Vuibert
N°1 DES CONCOURS

ADMIS  **SANTÉ**

**CONCOURS
EXAMENS
RECRUTEMENTS**

2^e édition

CONNAISSANCE DU SYSTÈME DE SANTÉ

Organisation, législation, acteurs et enjeux

Cours et entraînement

en 40 fiches

Mandi Gueguen

Juriste, formatrice et consultante en droit de la santé,
jury de concours administratifs hospitaliers, Avelis Conseil

Vuibert

ISSN : 2109-7658

ISBN : 978-2-311-22048-3

Conception de la couverture : Séverine Tanguy

Conception de la maquette : Séverine Tanguy

Composition : Pamela Cauvin

Cartographie et infographie :

- Coordination : Christel Bassi-Parolini
- Réalisation : Christel Bassi-Parolini et Valérie Goncalves



La loi du 11 mars 1957 n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Le « photocopillage », c'est l'usage abusif et collectif de la photocopie sans autorisation des auteurs et des éditeurs. Largement répandu dans les établissements d'enseignement, le « photocopillage » menace l'avenir du livre, car il met en danger son équilibre économique. Il prive les auteurs d'une juste rémunération. En dehors de l'usage privé du copiste, toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite. Des photocopies payantes peuvent être réalisées avec l'accord de l'éditeur.

S'adresser au Centre français d'exploitation du droit de copie : 20, rue des Grands-Augustins, F-75006 Paris.
Tél. : 01 44 07 47 70

© Vuibert – août 2024 – 5, allée de la 2^e DB – 75015 Paris

Site Internet : <http://www.vuibert.fr>

Sommaire

pour se repérer

Travail
réalisé

► Avant-propos	7
----------------------	---

PARTIE 1 Le droit de la santé

Fiche 1. Les sources du droit de la santé	10	☐
Fiche 2. Le Code de la santé publique	15	☐
Fiche 3. Le Code de l'action sociale et des familles	19	☐
Fiche 4. La jurisprudence	21	☐
Fiche 5. Le système de santé et ses principaux acteurs	25	☐
Fiche 6. La protection sociale et son financement	27	☐
Les enjeux actuels de notre système de santé	29	☐
Quiz de révision	29	☐

PARTIE 2 Les grandes lois santé

Fiche 7. L'organisation du système de santé : premières lois hospitalières (1958-1991)	32	☐
Fiche 8. Les droits du patient, la qualité du système de santé et la santé publique (2002-2004)	34	☐
Fiche 9. Les lois sur la fin de vie (2005-2016)	37	☐
Fiche 10. Les lois bioéthiques et leurs révisions	40	☐
Fiche 11. La restructuration du système de santé (loi HPST 2009)	42	☐
Fiche 12. La modernisation et la transformation du système de santé (2016-2019)	44	☐
Fiche 13. Les lois du secteur psychiatrique	47	☐
Fiche 14. Le secteur social et médico-social	50	☐
Fiche 15. Les lois post-Covid-19	52	☐
Les enjeux actuels de notre système de santé	54	☐
Quiz de révision	54	☐

PARTIE 3 Les droits du patient

Fiche 16. Les droits fondamentaux de la personne prise en charge	58	☐
Fiche 17. Les droits du malade : libre choix, information, consentement	60	☐
Fiche 18. Le droit d'accès aux informations personnelles : le dossier patient	63	☐
Fiche 19. Le droit d'obtenir réparation des préjudices subis : l'ONIAM et les CCI	66	☐
Fiche 20. Le droit des femmes à disposer de leur corps : l'IVG, l'IMG, le droit des mineures	69	☐
Fiche 21. Les institutions garantissant les droits de l'usager	71	☐
Fiche 22. Les chartes du patient	74	☐
Fiche 23. La participation des usagers au fonctionnement du système de santé	77	☐
Les enjeux actuels de notre système de santé	79	☐
Quiz de révision	79	☐

PARTIE 4 L'administration du système de santé

Fiche 24. La politique nationale de santé	82	☐
Fiche 25. Le rôle et les missions des ministères organisant le système de santé	84	☐
Fiche 26. L'organisation des directions et services du ministère chargé de la Santé et des Solidarités	88	☐
Fiche 27. La protection sociale : la Sécurité sociale	91	☐
Fiche 28. Les services déconcentrés de la santé dans les territoires	94	☐
Fiche 29. Les Agences régionales de santé : missions et organisation	96	☐
Fiche 30. La démocratie sanitaire	98	☐
Fiche 31. La planification sanitaire : les projets régionaux et territoriaux de santé	101	☐
Les enjeux actuels de notre système de santé	104	☐
Quiz de révision	104	☐

PARTIE 5 Les agences et organismes nationaux d'appui aux politiques de santé

Fiche 32. Les Hauts Conseils : le HCSP, le HCAAM, la HAS	108	☐
Fiche 33. Les conseils consultatifs nationaux	111	☐
Fiche 34. Les organismes de recherche : l'EHESP, l'INSERM	114	☐
Fiche 35. Les agences de veille spécialisées en santé publique	116	☐
Les enjeux actuels de notre système de santé	121	☐
Quiz de révision	121	☐

PARTIE 6 Les acteurs et les services de santé

Fiche 36. Les établissements de santé	124	☐
Fiche 37. Les établissements publics de santé : organisation interne	131	☐
Fiche 38. Les services de santé des soins non programmés	136	☐
Fiche 39. Les établissements et services sociaux et médico-sociaux	139	☐
Fiche 40. L'exercice coordonné des professionnels territoriaux de santé	142	☐
Les enjeux actuels de notre système de santé	147	☐
Quiz de révision	147	☐

► Sigles et acronymes	149	☐
► Notions clés et définitions	153	☐

— Avant-propos

Au début de l'an 2020, la France affrontait l'inédite pandémie de la Covid-19, qui mettait au défi les systèmes de santé de tous les pays du monde sommés de soigner le plus grand nombre, d'innover dans les prises en charge des malades et de préserver les fragiles équilibres économiques, sociaux, politiques.

Ce fut l'occasion pour notre pays de démontrer l'intérêt de l'État-Providence, protégeant chaque citoyen des effets directs et indirects de cette crise sanitaire qui a, un temps, mis à l'arrêt le pays tout entier jusqu'à ce que l'on apprenne à « vivre avec le virus » et à le combattre efficacement.

Cette crise sanitaire montre aussi l'intérêt d'un système de santé solide, social, éthique et responsable qui tient dès lors que chacun de ses acteurs assure pleinement son rôle et s'inscrit dans une logique coopérative. Or, cette bâtisse, construite aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale, est aujourd'hui mise à mal par les transitions du ^{xxi}e siècle, qu'elles soient sociales, politiques, économiques, environnementales, numériques...

Passer en revue les éléments essentiels qui composent notre système de santé est l'objectif principal de cet ouvrage, construit dans une logique pédagogique et fruit de nombreuses années consacrées à l'enseignement en formation initiale et continue, à la conception de sujets de concours, à la correction de milliers de copies de concours paramédicaux ou de la fonction publique hospitalière, à la participation à des jurys de concours.

Nombre d'épreuves orales, écrites ou d'entretiens invitent les candidats à exposer leurs connaissances sur le système de santé, à réfléchir sur les valeurs qui fondent le service public, dont hospitalier, à se positionner en tant qu'acteurs de ce système, qu'ils soient soignants ou agents hospitaliers. C'est parce que j'ai longtemps senti le trouble, si ce n'est le désarroi, de mes étudiants et stagiaires devant la complexité de cette organisation, que cet ouvrage s'est imposé dans une volonté relevant le défi de la vulgarisation. Il ne s'agit pas de simplifier à outrance pour favoriser un simpliste « par cœur », mais de donner sens à l'enchevêtrement des composantes de cette structure en pleine mutation, en attendant ses transformations à venir.

Quel que soit votre statut : étudiant en santé (infirmier, aide-soignant, auxiliaire de puériculture, médecin, orthophoniste, ergothérapeute,...), candidat à un concours de spécialités infirmières, ou encore agent hospitalier préparant un concours d'assistant médico-administratif, d'adjoint des cadres hospitaliers, de technicien hospitalier ou de cadre de santé..., les pages qui suivent vous aideront à mieux comprendre votre programme, en adoptant une vue globale sur l'ensemble du système de santé. Cela vous permettra de situer plus rapidement ses principaux éléments, de synthétiser plus facilement les composantes grâce aux schémas et autres points clés mis en évidence ici. Vous pourrez toujours poursuivre vos apprentissages par la suite, après avoir consolidé ces bases de connaissances générales.

Que vous soyez de simples curieux qui s'intéressent à notre système de santé, ou bien si vous vous lancez dans une reconversion professionnelle et que le secteur sanitaire vous attire, c'est l'occasion de comprendre comment notre appareil juridique, exécutif et législatif se débat depuis plusieurs décennies pour assurer la pérennisation de notre système de santé socialisé. Enfin, que vous suiviez le sommaire à la trace ou que vous feuilletiez cet ouvrage au gré de vos besoins, envies, curiosité..., j'espère tout simplement que vous vous laisserez autant porter par le plaisir de la découverte et de la compréhension que je l'ai été en écrivant ces pages.

Je ne peux clore sans remercier tous mes stagiaires dont les questions, les incompréhensions, les résistances m'ont toujours poussée à innover dans mes pratiques pédagogiques. Je remercie aussi sincèrement les éditions Vuibert pour cette belle marque de confiance en acceptant le défi de cet ouvrage inédit dans sa forme.

Mandi Gueguen

PARTIE 1

Le droit de la santé

■ FICHE 1. Les sources du droit de la santé	10
■ FICHE 2. Le Code de la santé publique	15
■ FICHE 3. Le Code de l'action sociale et des familles	19
■ FICHE 4. La jurisprudence	21
■ FICHE 5. Le système de santé et ses principaux acteurs	25
■ FICHE 6. La protection sociale et son financement	27
■ Les enjeux actuels de notre système de santé	29
■ Quiz de révision	29

FICHE 1. Les sources du droit de la santé

1. Du droit ...

Le droit est une discipline couvrant tous les domaines de la société, avec l'ensemble de ses instruments, dispositifs, règles permettant d'assurer et de fluidifier le « vivre ensemble » dans le respect des droits et obligations de chacun. Les membres d'une société se soumettent à ces normes, les mêmes pour tous, pour défendre tant l'intérêt particulier que général. L'individu – la personne physique – bénéficie des droits individuels dont il peut se prévaloir lorsque ses intérêts sont atteints. Mais, un groupe d'individus jouit également de droits collectifs, permettant par exemple l'action de groupe. Enfin, le droit crée pour des entités spécifiques, les personnes morales, d'autres droits en les amenant à l'existence juridique, distinguée de celle des personnes physiques qui en assurent la gestion et l'organisation.

2. ... au droit de la santé

Il s'agit de la branche du droit appliqué au domaine de la santé, qui va du secteur sanitaire au médico-social et au-delà et régule tout le système de la santé et ses composants, dans l'objectif d'assurer la bonne santé des individus et une prise en charge de qualité lorsqu'ils ont des problèmes de santé, aigus, chroniques, accidentels... de leur naissance à la mort. Il **réglamente le fonctionnement du système de santé et les relations entre ses acteurs**.

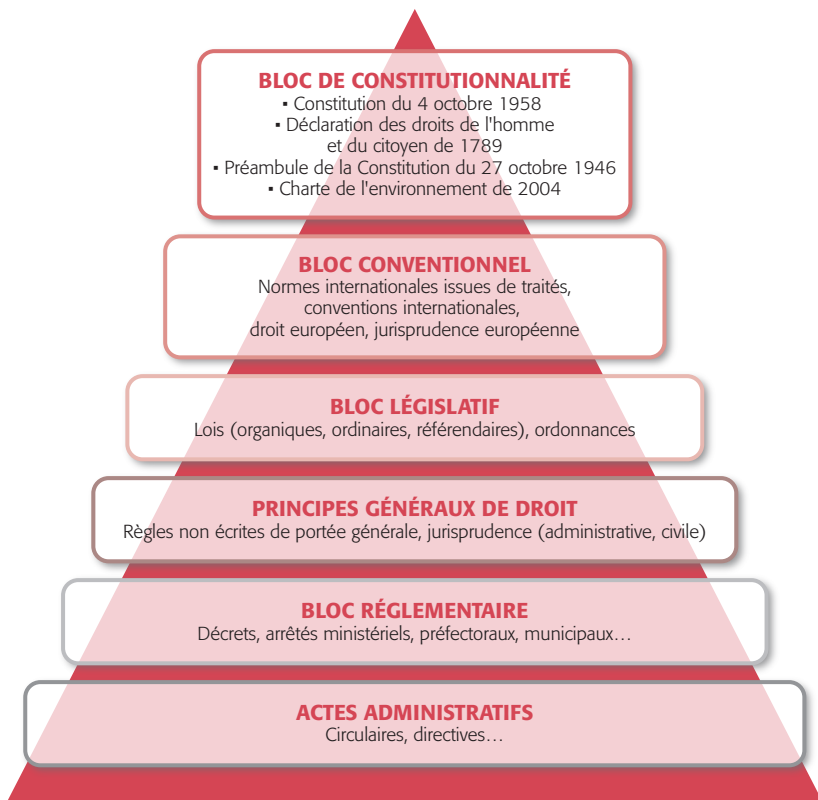
Voici une complexité que ne simplifie guère une époque où les avancées de la médecine, des sciences, des technologies modernes mettent au défi le temps plutôt long du droit. En effet, un certain nombre de ses principes fondamentaux sont depuis longtemps devenus une référence normative majeure à laquelle on attribue une valeur suprême, constitutive de notre société démocratique.

D'autres normes s'inscrivent dans un renouvellement plus fréquent nécessitant une mise à jour constante. C'est ce qui rend le site de Légifrance (www.legifrance.fr) incontournable pour accéder aux derniers textes normatifs actualisés au jour le jour, notamment les différents codes en vigueur.

3. La hiérarchie des normes : le bloc de constitutionnalité

Les normes écrites sont hiérarchisées selon un ordre pyramidal, connu sous le nom de **Pyramide de Kelsen**, dominé par la suprématie du **bloc de constitutionnalité** (ensemble de quatre textes fondamentaux). Aux niveaux inférieurs, suivent des textes de natures variables (lois, ordonnances, décrets, arrêtés, circulaires...), chacun contraint de respecter la norme supérieure. Plus on approche de la base de la pyramide, plus les normes sont nombreuses et variées. Il ne s'agit pas de textes « spécialisés » dans le droit de la santé, cependant beaucoup de textes régissant ce dernier en dérivent.

La hiérarchie des normes



4. La santé dans les valeurs constitutionnelles¹

Le bloc de constitutionnalité comporte **quatre normes écrites** à valeur suprême, constitutionnelle qui s'imposent à toutes les autres en dessous d'elles et consolident notre Pacte républicain promettant la justice sociale, l'égalité des chances, la protection des plus vulnérables.

Ces quatre textes sont la **Constitution du 4 octobre 1958**, le Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 (DDHC), la Charte de l'environnement de 2004. Ils ne sont pas directement liés à la santé, mais certains de leurs principes et droits fondamentaux nourrissent le droit de la santé, explicitement. Par exemple :

■ L'universalité de notre système de santé prend racine dans l'article 1^{er} de la **DDHC** : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. » Un autre exemple, avec l'article 10 issu du même texte : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi », fait écho au droit reconnu aux patients de voir leurs croyances respectées, dans les limites posées par la laïcité caractérisant le service public (les établissements publics de santé en sont les missionnaires, le secteur privé peut s'y associer).

■ La protection de la santé figure dans le **Préambule de la Constitution de 1946**, lequel dispose que « la Nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement » (art. 10) et poursuit à l'article 11 : « Elle garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence. » Cette description renvoie directement au système même de la protection sociale, bâti en 1945, qui fonde la finalité de notre système de santé.

■ La **Constitution de 1958** organise l'ensemble de la structure et du fonctionnement de la V^e République, ce qui impacte tout le système de la santé, depuis son administration centrale, aux lois et aux règlements qui en assurent

¹ Texte intégral à lire sur le site du Conseil Constitutionnel <https://www.conseil-constitutionnel.fr/le-bloc-de-constitutionnalite/texte-integral-de-la-constitution-du-4-octobre-1958-en-vigueur>

le fonctionnement (cf. l'article 34 sur le domaine de la loi, l'article 47-1 sur les lois de financement de la Sécurité sociale, et la multitude de décrets et arrêtés qui en découlent). Mais elle détermine également la valeur suprême d'institutions fondamentales telles que le **Défenseur des droits** (art. 71-1), le **Conseil Constitutionnel** ou la **Cour des comptes**, dont le rôle est majeur au sein du système de la santé tant pour défendre les droits de la personne et du patient que pour assurer la bonne utilisation des deniers publics dans les établissements publics de santé.

► Enfin, la **Charte de l'environnement** se réfère explicitement dès son 1^{er} article à la santé en ces termes : « Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé », ce qui impose, entre autres, la nécessité des Plans nationaux santé-environnement, inscrits dans le Code de la santé publique (PNSE, dont la 4^e édition « Un environnement, une santé » s'étend de 2021-2025), par exemple.

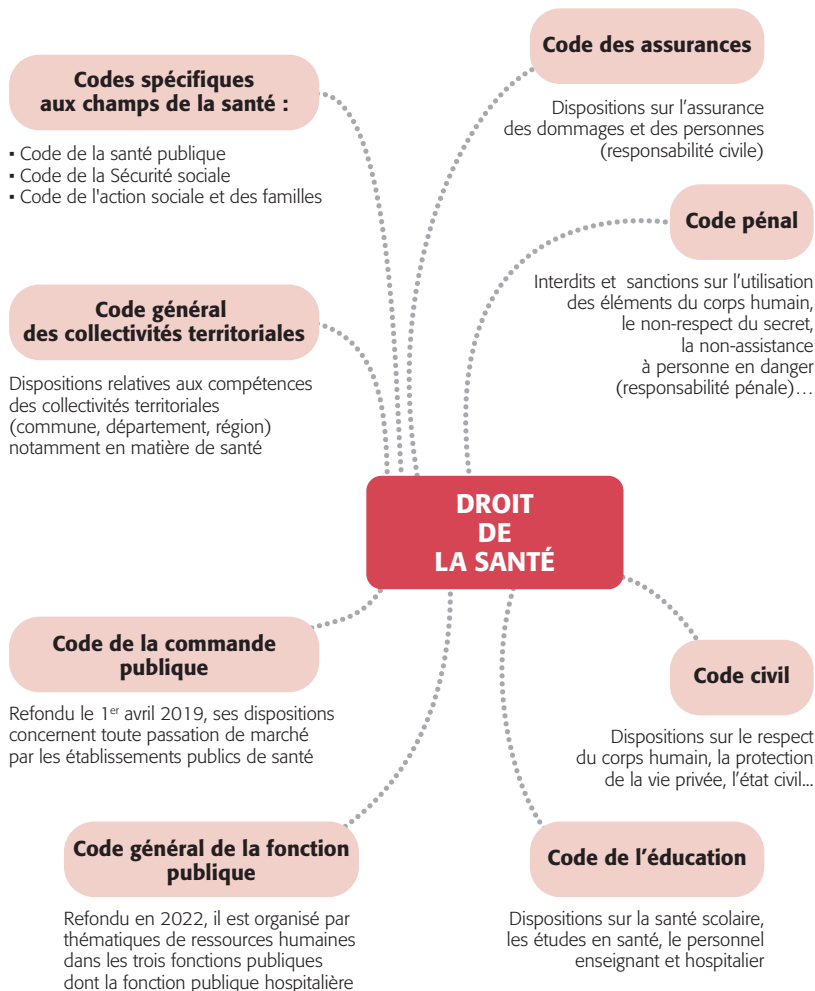
5. Les blocs législatifs et réglementaires et la codification

La partie du droit qui est la plus sujette aux modifications concerne le bloc législatif et le bloc réglementaire. Les lois et décrets qui les composent respectivement sont réunis et organisés dans des codes modifiés au fur et à mesure des textes adoptés par le législateur. Chaque domaine est doté d'un code de référence. Le Code civil et le Code pénal font partie des plus anciens.

Les lois et règlements relatifs au droit de la santé sont réunis dans trois codes spécialisés : le **Code de la santé publique** (secteur sanitaire), le **Code de l'action sociale et des familles** (secteur social et médico-social), le **Code de la Sécurité sociale** (protection sociale et financement du système de la santé).

Or, comme la santé est partout dans notre société comme dans la vie, le droit qui la régit a partie liée avec d'autres branches relevant tant du droit privé (civil, consommation...) que du droit public (administratif...). Plusieurs autres codes portent des dispositions, partagées avec le Code de la santé publique (qui est alors dit « code suiveur »).

La droit de la santé dans les différents codes



CONNAISSANCE DU SYSTÈME DE SANTÉ

Cours et entraînement

en 40 fiches

Réviser l'essentiel

Tout votre programme en fiches

- **LES CONNAISSANCES INDISPENSABLES**
pour **comprendre** le système de santé
et **vous positionner** en tant qu'acteur
- **36 SCHÉMAS DE SYNTHÈSE**
pour **avoir une vue globale**
des thèmes et **mémoriser**
en un clin d'œil
- **35 QCM ET QROC CORRIGÉS**
pour **vous autoévaluer** et **progresser**

**Une auteure spécialiste des concours
et examens, enseignante au plus
près de la réalité des épreuves**

L'essentiel pour vos épreuves

- Le droit de la santé
- Les grandes lois santé
- Les droits du patient
- L'administration du système de santé
- Les agences et organismes nationaux
d'appui aux politiques de santé
- Les acteurs et les services de santé

Admis, la collection la plus complète



Un site dédié aux concours : www.vuibert.fr

ISSN : 2109-7658

ISBN : 978-2-311-22048-3



9 782311 220483

13,90 €

Vuibert
N°1 DES CONCOURS